











Alvaro Ruiz-Navajas

Schang

Ranaivosoa

TOCOUEVILLE GLOBAL CLIMATE CHANGE ISR I

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : -chercher à offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance liée à un portefeuille composé d'actions d'entreprises, sans contrainte géographique, sectorielle ou de capitalisation et dont une part importante de l'activité relève directement de la thématique environnementale et -poursuivre un objectif d'investissement durable en investissant dans des actions de sociétés exerçant une activité ayant pour but de développer des technologies propres ou d'améliorer la protection de l'environnement, selon l'analyse du Délégataire de Gestion Financière.

Actif net global	87,52 M€
VL part I	2 194,73 €

VE part i	L 134,13 €
Caractéristiques du FCP	
Composition de l'indicateur de ré	férence*
MSCI AC World Climate Change d	ividendes nets
réinvestis (en euro)	100%
* Depuis le 04 févr. 2022	
•	
Caractéristiques	
Date de création de l'OPC	31/01/2011
Date de 1ère VL de la Part	31/01/2011
Durée minimale de placement	5 ans
recommandée	o diis
Classification AMF	Actions internationales
Classification SFDR	Article 9
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par	La Financière de L'Echiquier
délégation	
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Non
Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part I	FR0010940882
Ticker Bloomberg part I	LBPRAEI FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA
Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation	-
auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre	
auprès de La Banque Postale	12h15
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	10 000 000 Euros
Décimalisation	1/100 000 ème de part
Frais	•
Frais de gestion et autres coûts	
administratifs et d'exploitation	1,03% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commissions nees any resultats	iveant

Commission de rachat NOTATION MORNING STAR TM

aux résultats

Calcul des commissions liées

Commission de souscription

MORNINGSTAR Sector Equity Ecology SUSTAINABILITY ™

NOTATION

Néant

Néant

NOTATION QUANTALYS TM Actions Sectorielles

20% de la surperformance nette

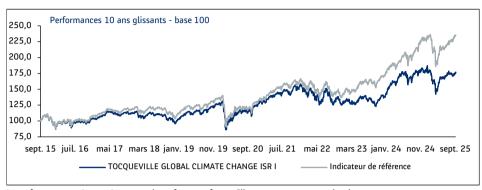
de frais de gestion fixes de la





PROFIL DE RISOUE 3 5 6 Risque le plus éleve

Performances arrêtées au 30 septembre 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	0,72%	2,65%	1,49%	36,41%	55,07%	77,09%
Indicateur de référence	3,71%	4,19%	12,80%	67,76%	98,15%	135,44%
Ecart de performance	-2,99%	-1,54%	-11,31%	-31,35%	-43,08%	-58,35%
PERFORMANCES ANNUELLES		2024	2023	2022	2021	2020
OPC		24,70%	12,38%	-19,55%	22,55%	1,12%
Indicateur de référence		32,57%	24,39%	-16,29%	24,91%	-1,99%
Ecart de performance		-7,87%	-12,01%	-3,26%	-2,36%	3,11%
PERFORMANCES ANNUALISÉES				3 ans	5 ans	10 ans
OPC				10,89%	9,17%	5,88%
Indicateur de référence				18,80%	14,65%	8,93%
Ecart de performance				-7,91%	-5,48%	-3,05%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	16,10%	16,59%	15,50%	16,33%	16,84%
Volatilité de l'indicateur de réf.	18,26%	16,09%	14,28%	15,10%	16,46%
Tracking error	9,88%	10,32%	8,37%	7,33%	5,36%
Ratio de Sharpe	1,54	-0,06	0,51	0,46	0,31
Ratio d'information	0,01	-1,10	-0,94	-0,75	-0,57
Beta	-	0,83	0,92	0,97	0,97
Données calculées sur le pas de valorisation.					

Perte maximale 10 ans		Plus forte perte historique -34.49%	Début de la plus forte perte 19/02/2020	Fin de la plus forte perte 18/03/2020	Délai de recouvrement (j)		
reite maximate 10 ans		-34,4370	13/02/2020	10/03/2020	230		
Volatilité	Elle mesure l'importance des	s variations du prix d'un ac	tif et donne donc une	estimation de son risq	lue		
volatilite	(mathématiquement, la vola	tilité est l'écart type des re	ntabilités de l'actif).				
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.						
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabili	té du portefeuille par rappo	ort au taux sans risqu	e divisé par la volatilité	du portefeuille.		
Ratio d'information	C'est l'écart de performance	entre le portefeuille et son	benchmark divisé pa	ar la tracking error.			
Bêta	Il est la mesure de la sensibi	lité du portefeuille par rap	port à son benchmarl	₹.			

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

La Gouverneure de l'Etat de New York a demandé aux agences locales d'accélérer le développement d'énergies renouvelables à travers le déploiement de 5 milliards de dollars en septembre, afin de bénéficier des subventions fédérales avant leur expiration. Les investissements dans les renouvelables continuent malgré les vents contraires au niveau fédéral, illustrant les besoins colossaux pour suivre l'augmentation de la demande en électricité. Cela survient également alors que le secteur retrouve l'engouement des investisseurs, du fait d'une dynamique de croissance plus claire pour les années à venir. Tocqueville Global Climate Change ISR a une exposition conséquente sur ce secteur, à travers First Solar, HASI, Brookfield Renewables, EDPR ou Acciona Energias Renovables.

Tocqueville Global Climate Change ISR a sous-performé son indicateur de référence en septembre du fait d'une allocation sectorielle négative notamment dans les secteurs de l'industrie et la technologie. Les meilleurs contributeurs à la performance relative du portefeuille ont été Vertiv (+18%), Prysmian (+13%), ASMI (+24%) et First Solar (+13%). A l'inverse, les plus fortes contributions négatives en relatif sont venues de DSM Firmenich (-13%), Clean Harbors (-4%), Tetra Tech (-9%), et Bentley Systems (-8%).

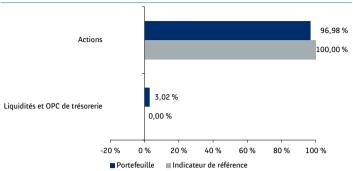
En septembre, nous avons rentré Brookfield Renewables en portefeuille et renforcé Eaton, Schneider Electric, Quanta Services et ASMI. A l'inverse, nous avons vendu Salesforce, WEG et réduit notre exposition à Nvidia, DSM Firmenich et Republic Services.

TOCQUEVILLE GLOBAL CLIMATE CHANGE ISR

MSCI AC World Climate Change dividendes nets réinvestis (en euro)

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	40
Exposition globale	96,98%
Risque spécifique (1 an)	9,93%
Risque systématique (1 an)	13,28%
Poids des 10 premiers titres	42,64%
Poids des 20 premiers titres	66,70%

10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
MICROSOFT CORP	Technologies de l'Information	Etats-Unis	7,31%
NVIDIA CORP	Technologies de l'Information	Etats-Unis	6,17%
XYLEM INC/NY	Industrie	Etats-Unis	4,62%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Technologies de l'Information	Taïwan	3,96%
PRYSMIAN SPA	Industrie	Italie	3,72%
FIRST SOLAR INC	Technologies de l'Information	Etats-Unis	3,63%
HA SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE CAPITAL INC	Finance	Etats-Unis	3,62%
EATON CORP PLC	Industrie	Etats-Unis	3,49%
SAPSE	Technologies de l'Information	Allemagne	3,15%
ITT INC	Industrie	Etats-Unis	2,97%

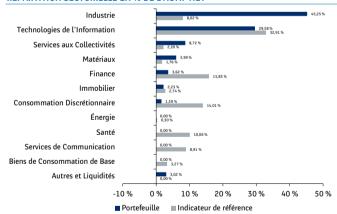
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
XYLEM INC/NY	4,62%	0,06%	4,56%
PRYSMIAN SPA	3,72%	0,04%	3,68%
HA SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE CAPITAL INC	3,62%	-	3,62%
FIRST SOLAR INC	3,63%	0,07%	3,56%
EATON CORP PLC	3,49%	0,07%	3,42%

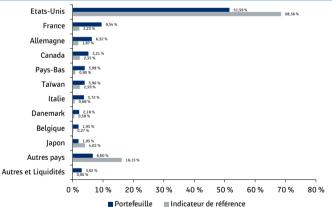
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
APPLE INC	-	5,46%	-5,46%
TESLA INC	-	3,94%	-3,94%
AMAZON.COM INC	-	3,38%	-3,38%
ALPHABET INC	-	3,01%	-3,01%
BROADCOM INC	-	2,24%	-2,24%

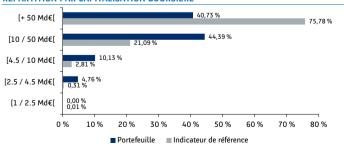
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.







TOCQUEVILLE GLOBAL CLIMATE CHANGE ISR I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 SEPTEMBRE 2025

PROFIL GREAT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Sélectivité ¹
Taux de Sélectivité ²	25%
Score GREaT le plus faible du portefeuille ³	5,35
Score GREaT pivot ⁴	4.72

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

- 1 L'approche ESG dite en 'sélectivité' est l'exclusion de l'univers de comparaison d'un pourcentage d'émetteurs correspondant au taux de sélectivité présents sur les listes d'exclusions applicables au portefeuille et/ou les moins bien notés.
- ² Le taux de sélectivité est le pourcentage de l'univers de comparaison exclu pour des motifs ESG.
- ³ Le score GREaT le plus faible du portefeuille doit être supérieur au score GREaT pivot.
- ⁴ Le score GREaT pivot est le score du dernier émetteur exclu de l'univers de comparaison après avoir retiré un pourcentage d'émetteur correspondant au taux de sélectivité. Le portefeuille peut alors investir dans tout émetteur dont le score GREaT est supérieur au score GREaT pivot du portefeuille.

ESG: critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT



Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.



Gestion durable des

Ressources
Gérer durablement les ressources
humaines ou naturelles : respect des droits

de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.



Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.



Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

Type de comparable
Univers de comparaison

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable
G - Gouvernance Responsable	6,69	100,0%	5,67	99,9%
R - Gestion Durable des Ressources	6,61	100,0%	5,71	99,9%
E - Transition Energétique	7,55	100,0%	5,74	99,9%
T - Développement des Territoires	7,02	94,1%	5,71	88,5%

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREAT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

totales belief at perturbation de contraction de contraction de contraction						
Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	Т	
1,6%	9,53	5,4%	30,0%	32,0%	32,6%	
3,0%	9,36	20,4%	16,1%	6,1%	57,4%	
3.6%	9 23	23.9%	3.0%	32 1%	40,9%	
5,070	3,23	25,570	3,070	32,170	40,570	
2,7%	9,16	24,5%	25,0%	30,1%	20,4%	
1,0%	9,07	12,1%	42,2%	30,5%	15,3%	
	1,6% 3,0% 3,6% 2,7%	1,6% 9,53 3,0% 9,36 3,6% 9,23 2,7% 9,16	1,6% 9,53 5,4% 3,0% 9,36 20,4% 3,6% 9,23 23,9% 2,7% 9,16 24,5%	1,6% 9,53 5,4% 30,0% 3,0% 9,36 20,4% 16,1% 3,6% 9,23 23,9% 3,0% 2,7% 9,16 24,5% 25,0%	1,6% 9,53 5,4% 30,0% 32,0% 3,0% 9,36 20,4% 16,1% 6,1% 3,6% 9,23 23,9% 3,0% 32,1% 2,7% 9,16 24,5% 25,0% 30,1%	

LBP AM 36, Quai Henri IV - 75004 Paris







TOCQUEVILLE GLOBAL CLIMATE CHANGE ISR I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 SEPTEMBRE 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	84,3%	80,0%

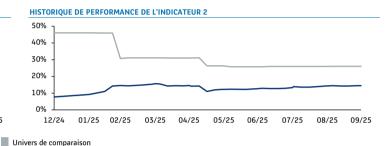
Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	65,4%	49,3%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Social	Portefeuille	Comparable
Manque de diligence raisonnable	14,4%	26,0%
Taux de Couverture	71,1%	68,6%







Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
	Part des entreprises dont les	
Trajectoire Net Zero	objectifs de réduction des	%
Source(s): CDP_TEMP	émissions de gaz à effet de serre	76
	sont validés par SBTI.	

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Manque de diligence raisonnable Source(s) : MSCI	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme.	% AUM

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- · La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs avant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.